

les solutions "biologiques"



Il arrive qu'en dépit de la mise en place de techniques préventives (voir autres **fiches-conseils**), des maladies ou ravageurs apparaissent, et nécessitent un traitement. Préférez les traitements naturels aux traitements chimiques. Et n'oubliez pas qu'ils doivent eux aussi être utilisés avec parcimonie : ils ne sont pas exempts de risques sanitaires ou environnementaux !

Les solutions biologiques ?

Oui, mais pas n'importe comment !

Attention, les traitements biologiques peuvent aussi être dangereux pour les auxiliaires !

La lutte contre les champignons pathogènes

► L'efficacité du **cuivre** sous forme de bouillie bordelaise ou d'oxychlorure de cuivre est bien connue contre de nombreuses maladies cryptogamiques comme le mildiou, la tavelure, la cloque du pêcher ou encore le chancre. Attention, à des concentrations élevées, ce traitement peut inhiber le développement d'êtres vivants du sol. A employer en préventif et avant floraison !

► Le **soufre** est appliqué en association avec un mouillant pour lutter contre la tavelure et l'oïdium. Il ne doit pas être utilisé sous une température de 16°C et au-dessus de 28°C. Il est toxique pour certains insectes auxiliaires (punaises, acariens).

La lutte contre les ravageurs

► La **pyréthrine naturelle** est un insecticide d'origine végétale rapidement dégradé dans la nature. Elle provoque une paralysie rapide chez les pucerons, les aleurodes, la mouche du chou, les acariens mais aussi chez les auxiliaires. Attention, elle est également toxique pour les poissons.

► **Bacillus thuringiensis** est une bactérie dont plusieurs souches agissent spécifiquement contre certains ravageurs (piéride du chou, noctuelles, carpocapse, certains coléoptères...).

► Les **huiles minérales** et le **savon noir** obstruent les pores respiratoires des insectes et provoquent leur étouffement. Les huiles sont utilisées en traitement d'hiver sur les arbres fruitiers.

► **Badigeonner les troncs à la chaux** permet de lutter contre les formes hivernantes de maladies et de ravageurs.



Méthodes douces

pensez autrement !

Et les préparations naturelles ?

En 2006, il était interdit de vendre ou de recommander ces produits. Depuis, la loi s'est un peu assouplie. Certaines de ces préparations naturelles se voient réserver une procédure simplifiée pour être homologuées. Elles sont principalement appliquées par pulvérisation.

- **purins de consoude et d'ortie** : fertilisent le sol, surtout en potasse pour le premier et en azote pour le second.
- **infusion de tanaisie** : contre les noctuelles, fourmis ou les pucerons.
- **décoction de prêle** : lutte préventive contre les maladies cryptogamiques (oïdium, mildiou, monilia...)

Décoction :

Plantes chauffées dans de l'eau.

Infusion :

Plantes trempées pendant une nuit dans de l'eau chaude retirée du feu.

Macération :

Plantes trempées dans l'eau pendant un ou deux jours.

Purin :

Plantes laissées en fermentation dans l'eau pendant plusieurs semaines.

Conception : Porteur de projet :

FREDON
Champagne-
Ardenne



Références textes

"Jardiner durablement" J.M. Groult (Ulmer)

"Ravageurs et maladies du jardin" Otto Schmid et Silvia Henggeler (Terre vivante)

"Produits et traitements bio" jardifiche MCE

"Les jardiniers de l'ombre"
Blaise Leclerc (Terre vivante)

Autres techniques et astuces de lutte naturelle

Obstacle physique

- **Colliers anti-insectes**, qui empêchent les fourmis de grimper le long des tiges. Les auxiliaires pourront ainsi tranquillement manger les pucerons (parfois protégés par les fourmis).
- **Voiles anti-insectes**, pour protéger vos cultures des ravageurs (mouche de la carotte, piéride du chou...).
- **Paillettes de lin, épines d'épicéa** ou **cendres** appliqués par temps sec contre les attaques de limaces

Piégeage

- **Pièges chromatiques** ou **à phéromones**, pour attirer ou perturber la reproduction de ravageurs spécifiques.
- **Couppelles de bière** cachées sous des tuiles contre les attaques de limaces (attention, cette méthode attire et noie aussi les carabes).

Pour plus de conseils, adressez-vous aux magasins signataires de la charte.



Jardiner

en préservant sa **santé**
et l'**environnement**

www.phyteauvergne.developpement-durable.gouv.fr

Avec le concours financier de :



Établissement public du ministère chargé du développement durable



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE



Conseil Général Département du Puy-de-Dôme

